



Lettre d'information pour les formateurs et formatrices concernant les nouveaux médias d'apprentissage numériques de l'ASAE

Cher·e·s formateurs et formatrices,
Mesdames, Messieurs,

En janvier 2023, les nouvelles ordonnances sur la formation professionnelle initiale des métiers « Agent·e d'exploitation » (CFC) et « Employé·e d'exploitation » (AFP) sont entrées en vigueur. L'exigence qui y est inscrite d'une formation professionnelle orientée vers les compétences opérationnelles sera mise en œuvre via les nouveaux médias d'apprentissage numériques de l'ASAE sur les trois lieux de formation entreprise, école professionnelle et cours interentreprises et la coopération entre les lieux de formation sera renforcée.

En plus de nombreux outils de planification et de navigation, **les nouveaux instruments numériques de mise en œuvre en entreprise** sont à votre disposition, en tant que formateurs et formatrices, dans le nouvel environnement numérique d'apprentissage de l'ASAE sur Konvink. Ceux-ci comprennent chacun des plans de formation de vos personnes en formation, les mandats pratiques orientés vers les compétences opérationnelles qui couvrent l'ensemble des objectifs évaluateurs des plans de formation pour le lieu de formation entreprise, et le rapport de formation rattaché à la documentation d'apprentissage en ligne de vos personnes en formation.

Avec le présent courrier, nous souhaitons vous informer des possibilités de formation en lien avec les nouveaux instruments de mise en œuvre en entreprise et l'environnement numérique d'apprentissage de l'ASAE, ainsi que des processus d'inscription et de distribution pour lesquels vous disposez d'un accès en tant que formateurs et formatrices.

Nous vous remercions d'avance pour votre engagement et votre soutien dans le cadre de la formation des futur·e·s agent·e·s d'exploitation et employé·e·s d'exploitation et vous souhaitons beaucoup de plaisir et de succès dans la gestion et le travail avec les nouveaux médias d'apprentissage numériques de l'ASAE !

Le comité de l'ASAE Suisse

✓ Formations sur les nouveaux médias d'apprentissage numériques de l'ASAE par les sections

Des formations auront lieu dans chacune des sections de l'ASAE, au cours desquelles les formateurs et formatrices qui vont former des personnes à compter du début de l'apprentissage 2023, obtiendront un aperçu de la solution d'ensemble de l'ASAE pour les lieux de formation et des nouveautés dans le système de formation sur le lieu de formation entreprise. Les instruments de formation en entreprise orientés vers les compétences opérationnelles mis à votre disposition sur l'environnement numérique d'apprentissage de l'ASAE vous seront présentés en détail et vous naviguerez dans l'environnement avec l'aide des formateurs et formatrices des sections.

Si vous êtes intéressé·e pour participer à une formation, veuillez vous adresser à votre section compétente ou vous informer sur les prochaines dates sur le site Internet de la section.



✓ **Accès à l'environnement numérique d'apprentissage et informations sur les processus d'inscription et de distribution**

En tant que formateur ou formatrice, vous commandez auprès de votre section compétente les identifiants de connexion pour vous et vos personnes en formation. Les coûts par personne en formation CFC s'élèvent à CHF 1 215.- et par personne en formation AFP à CHF 910.- (hors moyens d'enseignement pour l'enseignement de la culture générale). Avec l'accès de vos personnes en formation, en tant que formateur ou formatrice, vous bénéficiez d'un accès gratuit à Konvink.

Il sera possible de commander les accès à l'environnement numérique d'apprentissage et aux nouveaux médias d'apprentissage via les sections compétentes **à partir du 30 juin 2023**. Ce processus de commande s'applique également aux entreprises et aux formateurs et formatrices qui ne sont membres d'aucune section.

✓ **Accès gratuit à la démo pour les formateurs et formatrices**

Si vous souhaitez vous faire une idée de l'environnement numérique d'apprentissage de l'ASAE et des nouveaux instruments de mise en œuvre en entreprise avant le début de la formation ou que vous ne pouvez pas (encore) inscrire de personnes en formation en 2023 : pas de problème !

Vous disposez d'un accès gratuit à la démo pour les formateurs et formatrices pendant 3 mois. Celui-ci comprend l'ensemble des outils et des instruments de mise en œuvre en entreprise pour les formateurs et formatrices.

Vous pouvez vous inscrire **à partir du 03/04/2023** sur le site Internet de l'ASAE Suisse. Après votre inscription, vous recevrez un message de confirmation et un accès à l'environnement d'apprentissage par e-mail dans les 24 heures. Veuillez vérifier également vos spams et suivez les indications figurant dans l'e-mail.

✓ **Questions à Konvink**

Si en dehors des formations spécifiques des sections sur l'environnement numérique d'apprentissage, vous avez d'autres questions techniques, vous pouvez vous adresser à Konvink. Le support de Konvink est joignable à support@konvink.ch.

À partir de l'été 2023, des sessions de questions-réponses auxquelles vous pourrez participer se tiendront aussi régulièrement. Vous trouverez des informations à ce sujet sur le site Internet de Konvink ici www.konvink.ch.

✓ **Autres informations et outils**

Vous trouverez d'autres informations sur les nouvelles formations initiales 2023

- sur le site Internet de l'ASAE Suisse à la rubrique [«News zur neuen beruflichen Grundbildung»](#) (actualités sur la nouvelle formation professionnelle initiale) et
- sur les sites Internet de chacune des sections.

Si vous voulez des renseignements sur la formation professionnelle, vous trouverez [ici](#) des informations supplémentaires.